

Régionales 2004

Plate Forme Régionale commune PS – Verts

L'élection de mars 2004 est d'abord une élection à caractère national, une élection politique. Il faut un vote sanction contre la politique gouvernementale et un vote de dissuasion pour éviter le pire pour les mois qui viennent. Il faut également un vote de dénonciation de la décentralisation RAFFARIN qui fait que les citoyens n'auront plus les mêmes droits selon leur lieu de résidence. Mais le scrutin de mars 2004 va aussi désigner la majorité qui sera aux commandes de la région ces six prochaines années. Le Parti Socialiste et Les Verts s'engagent, ensemble, dans ce débat sur la base d'une plate forme commune régionale

Proposer une alternative pour l'Alsace

L'Alsace vit une véritable bourrasque économique. Les plans sociaux se multiplient. L'industrie, qui structure fortement notre tissu industriel, subit d'importantes pertes d'emplois qui ne sont pas compensées par les créations d'emplois dans les services. Le taux chômage se rapproche de celui de l'ensemble du pays avec des pointes de plus de 10% dans les agglomérations de Strasbourg et de Mulhouse,

Enfermé dans son modèle, la région n'a pas su prendre les dispositions permettant d'élever le niveau de formation et d'élaborer une offre de formation continue cohérente et stable.

L'Alsace reste aussi très fragile en terme d'environnement. Chaque été les alertes à l'ozone sont à l'ordre du jour. La nappe phréatique est en mauvais état. Le foncier devient rare et l'empreinte de l'homme gagne 1000 hectares chaque année.

La politique d'aménagement et des transports n'est pas à la hauteur des enjeux. La focalisation sur le ferroviaire s, certes, amenée certains acquis, mais les résultats restent parcellaires et l'ensemble manque de vision globale et de cohérence. Au total on constate un accroissement du déséquilibre territorial, des fractures territoriales au profit des grandes agglomérations urbaines. Les vallées, les zones rurales fragiles, les quartiers défavorisés des villes continuent à perdre

1. Agir pour l'emploi

Rendre l'économie alsacienne plus forte

La région doit clairement assumer son rôle de Chef de File du développement économique. Un plan d'action économique cohérent avec la réalité géographique du territoire, incluant la dimension transfrontalière, doit être élaboré.

L'autot que constitue l'industrie doit être consolidé et mieux organisé, en mettant en filière les secteurs les plus importants ou les plus innovateurs, afin de renforcer l'attractivité de l'Alsace au-delà du seul critère du coût de la main d'oeuvre.

Il faut également inscrire le développement économique de l'Alsace dans la valorisation de ses points forts. Deux propositions concrètes:

emplois et services alors qu'il y a une concentration accrue des services dans et autour des grandes agglomérations et des grands axes. La politique de cesse du service public conduite par le gouvernement accentue cette tendance.

La droite, qui détient pourtant tous les leviers en Alsace, n'a pas su répondre aux attentes et aux besoins des Alsaciens. Depuis des années les trois collectivités - départements et région - se livrent à une concurrence de plus en plus dure. Chacune s'immerse dans le champ de compétences de l'autre. Conséquences: une politique de saupoudrage et de clientélisme, une confusion et un manque de lisibilité dans les compétences et les choix politiques, une baisse d'efficacité.

Face à ce bilan, la gauche propose une politique alternative à travers un plan d'action pour l'Alsace qui a pour objectifs

- *de répondre concrètement aux préoccupations des alsaciennes et les alsaciens en agissant pour l'emploi et la santé*
- *de répondre aux attentes de la population et de la société alsacienne avec un environnement à protéger et une Alsace à partager*

d'une part créer un pôle d'excellence dans la gestion des collectivités territoriales et des administrations (en s'appuyant sur la présence des institutions européennes et de l'ENA) et d'autres part prioriser la filière de l'éco-environnement (en mettant notamment à profit la dimension transfrontalière).

Les actions en faveur de la création, de la reprise, du maintien et de l'installation d'entreprises, seront menées dans le cadre d'une politique qui concentre les moyens sur des objectifs clairement exprimés. Une politique de grands travaux (renaturation Rhin, production décentralisée d'énergie) sera également entreprise,

Développer une économie alsacienne plus solidaire

Cette solidarité sera impulsée par une agence régionale de développement des emplois d'utilités sociale et des nouvelles activités de proximité.

Des emplois pour les jeunes, emplois – tremplin, seront créés en faveur des associations. Un plan de formation, suivi par les missions locales pour l'emploi, devra être associé à chaque emploi.

Il faudra promouvoir les formes d'entreprises de l'économie sociale (notamment les coopératives et les sociétés coopératives d'intérêts collectifs) pour le développement des services à la population et les actions d'insertion. Cette forme d'entreprise sera également utilisée pour le développement d'outils d'aide aux créateurs d'entreprises : mise en réseau, soutien aux entreprises nouvelles

Enfin la solidarité s'exprime aussi dans une économie de proximité avec le développement de filières locales.

Favoriser une économie alsacienne plus sociale

Des programmes de développement, de reconversion, d'insertion et d'emploi, en faveur des territoires en difficultés, seront élaborés.

Le conditionnement des aides aux entreprises et l'introduction de clauses spécifiques dans les appels d'offres permettrons de lutter contre le travail précaire, de favoriser la formation et de meilleures conditions de travail, et d'améliorer l'insertion des travailleurs handicapés. Sans oublier des garanties pour l'environnement.

2. Agir pour la santé

Aider l'agriculture biologique et favoriser l'agriculture non productiviste

Il faut encourager la conversion de l'agriculture vers une agriculture biologique et non productiviste. Des mesures de soutien et de promotion permettrons l'extension du nombre d'exploitations et l'accès facile des consommateurs aux produits issus de cette agriculture.

L'objectif est de produire une nourriture saine et non polluée, de retrouver des sols sains, débarrassés de leurs intrants chimiques, de retrouver une eau de qualité, de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air, de reconstituer des paysages de qualité et de favoriser la biodiversité

S'attaquer au grave problème de l'eau, améliorer la qualité de l'air, s'attaquer à toutes les nuisances, et privilégier la prévention

Il faut créer un "Conseil de sauvegarde de la nappe phréatique d'Alsace" chargé de fédérer tous les intervenants autour d'un projet concret à 20 ans pour reconquérir cette ressource, avec des objectifs clairs et chiffrables et le suivi de leur réalisation.

Préserver l'avenir des hommes et des femmes par une formation tout au long de la vie

Il faut rompre avec le "modèle alsacien" qui fait que les jeunes alsaciens sortent plus tôt du système éducatif. Le premier objectif réside dans l'amélioration des moyens, de la qualité et de la couverture territoriale du service public d'information et d'orientation.

L'instauration de la gratuité des livres scolaires dans les lycées et la mise à disposition de « boîte à outils » ou du « premier équipement » dans les LEP doit permettre de favoriser l'accès de tous à l'enseignement.

Une vaste campagne de validation des acquis professionnels, voire de délivrance d'attestations d'expérience professionnelle, doit être engagée. Une démarche qui devra être ouverte aux expériences de fonctions électives, syndicales et associatives, complétant ainsi le soutien aux initiatives de formation de ces personnes dans le cadre de leur engagement

La Région devra aussi prendre toutes ses responsabilités dans la mise en oeuvre de la formation continue en déterminant, a priori, le noyau dur des formations constitutives de plates-formes territorialisées de formation professionnelle continue. Les partenaires sociaux devront être associés à ce travail. Les moyens que constituent les lycées pourront être utilisés à la mise en oeuvre de cette politique. Des stages à l'étranger, notamment transfrontalier, devront faire partie du dispositif.

Concernant la qualité de l'air, il s'agit de réduire les besoins de transport par un aménagement du territoire adapté, de faire de la maîtrise des émissions polluantes un vecteur clé de la compétitivité de nos activités industrielles, et soutenir plus fermement l'ASPA.

La lutte contre les nuisances passe par la création d'une "Agence régionale de la lutte contre les nuisances" qui interviendra en conseil et soutien financier pour développer une lutte concertée contre les nuisances (bruit, nuisances olfactives, ...).

Enfin, en terme de prévention, il faut mettre en oeuvre un plan de prévention des grandes maladies, notamment liées aux questions environnementales, aux questions liées à la qualité des logements et à la sédentarité.

Défendre le régime local d'assurance maladie

Le projet de « régionalisation de la Santé », cher à MM. ZELLER, BUR et LORRAIN risque de remettre gravement en cause les fondements et les finalités du régime local d'assurance-maladie. Le régime local d'assurance doit être défendue contre toute dénaturation décentralisée